

Hermann Weber : LE SACRE DE LOUIS XVI

Dans la "Crise de l'Ancien Régime", le Sacre de Louis XVI n'occupe point une place marginale. Il semble plutôt, qu'à la suite d'une interprétation morale et religieuse de cette crise par des milieux, qui avaient une certaine influence sur la cour, ce Sacre devait être la manifestation d'une réforme qui voulait faire revenir la monarchie, et avec elle l'état tout entier, aux fondements salutaires de la religion. Sermons et pamphlets de l'époque illustrent bien le débat autour de la conception du pouvoir et de ses racines, provoqué par le Sacre, dont la valeur avait été mise en doute par les philosophes et leurs adhérents. Malgré cette discussion, le Sacre est célébré avec tout l'éclat possible en gardant les formes traditionnelles et en soulignant le caractère sacré de la Royauté. Pourtant, pour la plupart des assistants comme pour le peuple de REIMS, cette manifestation ne fut point comprise dans ce sens. Elle était avant tout un grand spectacle, qui ne se distingua guère des spectacles mondains de l'époque. C'est à cause de cette contradiction que le Sacre lui-même constitue une manifestation de la "Crise de l'Ancien Régime".

L'Armée de Louis XVI

Trente ans d'une paix à peine troublée par la guerre d'Amérique habituent l'armée française à la vie de caserne et de garnison, en lui épargnant les fatigues et les périls des campagnes. Cette longue inaction ralentit la promotion des officiers ; elle donne l'illusion qu'une armée de métier suffit, et qu'on peut se passer des miliciens aussi bien que des munitionnaires ; elle vole le soldat à des tâches pratiques en en faisant un jardinier ou un pompier ; elle permet enfin de plonger l'armée sans grand risque dans un flot de réformes souvent contradictoires et éphémères, motivées par les échecs français dans la guerre de Sept Ans.

On aurait tort de ne voir dans ces réformes qu'une réaction nobiliaire : ce serait confondre deux courants d'idées nettement distincts. En effet, le comte de Saint-Germain s'inspire de l'exemple prussien et de la philosophie des Lumières pour transformer l'armée française dans ses structures et dans sa discipline, et pour modifier la conception du devoir militaire chez l'officier. C'est après lui seulement, notamment avec le règlement de 1781, que la réaction nobiliaire s'impose, et que la vocation militaire du gentilhomme est réaffirmée contre les prétentions de l'anobli. La hiérarchie militaire tend alors à se modeler sur une hiérarchie sociale qui n'est déjà plus celle de la nation.

Jean Chagniot

Le commerce atlantique français sous le règne de Louis XVI

Il s'agit seulement de dégager quelques traits d'un très vaste sujet. Le développement continu d'un commerce déjà en plein essor après la guerre de Sept Ans doit être souligné ; le règne de Louis XVI a apporté quelques modifications importantes à ce commerce dont il convient aussi de définir le poids social.

I. Commerce en pleine croissance et espace atlantique :

Croissance très rapide du commerce extérieur français au XVIII^e siècle, croissance encore plus forte du commerce atlantique, trafics coloniaux ou trafics de réexportation. Une France atlantique s'oppose à la France agricole, elle est animée d'une conjoncture propre, différente de la conjoncture rurale.

Espace atlantique défini par les îles d'Amérique, leur économie de plantation et la traite négrière, par les ports de la Métropole et leur arrière-pays agricole ou industriel, par l'Europe du Nord où sont réexportés les denrées coloniales.

II. Commerce atlantique en voie de transformation :

Rapports directs du monde colonial français avec les autres marchés américains, les mesures d'allègement de l'Exclusif en 1767 et surtout 1784 constatent une évolution de fait créée par les relations interlopes durant les guerres Rôle des entrepôts neutres, Saint-Hustache et Monte Christi à Santo Domingo. Importance des Etats-Unis après 1783 comme vendeur et client.

Orientation nouvelle des trafics, relais de l'Île de France et commerce indien, ouverture possible d'une nouvelle aire commerciale française aux Etats-Unis. Mais le marché américain, ouvert pendant la guerre d'Indépendance de façon artificielle, reste lié à la Grande-Bretagne malgré l'importance du commerce du tabac pour la Ferme.

Peut-on parler d'une crise du commerce atlantique français à la fin de l'Ancien Régime ?

III. Poids social du commerce atlantique :

Fortunes créées, renouvelées par l'immigration nationale et étrangère ; une certaine fragilité des fortunes.

Main d'œuvre vivant du commerce atlantique, ses "retombées" sur l'emploi en France, tentative d'estimation. L'importance de l'emploi offert explique la croissance urbaine de la façade atlantique.

Paul BUTEL

Université de Bordeaux III

L'alliance franco-américaine après l'indépendance.

L'alliance avec la France est une compromission que la nécessité de réaliser l'indépendance a rendue inévitable. L'alliance contredit l'idéal des hommes politiques américains qui veulent instaurer une société protestante, mercantile et républicaine. D'ailleurs certains leaders n'auraient pas voulu plus qu'une alliance commerciale. Ils auraient souhaité que la diplomatie américaine se donne à organiser des relations d'affaires. Après 1783 l'alliance française pèse aux américains. Ils reprochent aux diplomates français de défendre les intérêts espagnols dans la vallée du Mississippi. De son côté le gouvernement français ne montre pas d'intérêt de resserrer les liens. En 1783 Vergennes refuse à l'ambassadeur la Luzerne les subsides que ce dernier estimait nécessaires pour renforcer l'influence française. L'indépendance acquiert l'alliance paraît artificielle. Elle l'est. Les liens réels entre les deux pays sont inexistantes. Très peu d'américains ont été élevés en France. Le commerce ne se développe pas. Seuls les ports des Antilles attirent les marchands américains.

Les débats du Congrès le font bien voir. Ce que les Etats Unis souhaitent obtenir c'est un traité de commerce avec la Grande Bretagne et l'expansion commerciale dans la mer des Caraïbes. Certains représentants parlent même de rappeler les deux seuls ambassadeurs des Etats Unis à l'étranger, Adams (Londres) et Jefferson (Paris). Bref les américains sont disposés à abroger l'alliance à la première occasion. On s'oriente vers une neutralité qui est en fait un compromis entre les intérêts du Nord et ceux du Sud. Car le Sud est plus favorable à la France, et le Nord qui construit des bateaux et pratique le grand commerce désire un accord avec la Grande Bretagne. Cette politique de neutralité est celle de tous les chefs de la politique étrangère jusqu'en 1800. Le renouveau d'intérêt chez une minorité d'américains pour une France devenue république et anti-cléricale ne suffit pas pour modifier la tendance.

En 1793, lorsque la guerre éclate entre la France et la Grande Bretagne, Washington et son gouvernement proclament officiellement la neutralité des Etats Unis. Dans les faits l'alliance avait pris fin dès 1783. Rien là que de logique : la Révolution américaine était une déclaration d'indépendance vis à vis non seulement de la Grande Bretagne mais de toute l'Europe.

La participation française à la guerre d'Indépendance Américaine

La campagne des volontaires français et du corps expéditionnaire a fait l'objet de brillantes évocations des deux côtés de l'Atlantique, notamment à l'occasion de la célébration du bicentenaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Les principaux faits sont présents à l'esprit de tous les historiens. Quelques points cependant appellent encore des précisions.

- 1) Le but même de la guerre. Aux yeux de l'Etat-major français, il s'agit d'une guerre de revanche contre l'Angleterre. Cela explique le grand renversement stratégique de janvier 1780 qui conduit à l'abandon des tentatives de débarquement en Angleterre, contre l'envoi d'un corps expéditionnaire en Amérique jugé présentement plus efficace.
- 2) Les conditions de l'expédition. La préparation militaire et logistique de l'entreprise est excellente à cause de l'expérience acquise en 1779 dans l'échec de l'amiral d'E斯塔ing devant Savannah et des préparatifs faits pour l'invasion de l'Angleterre. Par contre, faute de finances régulières, le corps expéditionnaire devra vivre sur un crédit incertain.
- 3) La place de l'expédition dans l'histoire militaire. Si l'opinion française retient de cette guerre l'idée qu'une armée populaire peut être efficace, les militaires français qui ont eu les miliciens américains de leur côté et non contre eux n'ont tiré aucune leçon d'opérations au demeurant jugées secondaires. Ils ont éprouvé un sentiment de satisfaction devant l'excellence de l'organisation militaire et du matériel français un sentiment de satisfaction qui a freiné la recherche en matière d'art militaire. Frustrés d'une attaque contre l'Angleterre, ils ont gardé l'idée que celle-ci ne pouvait être vraiment inquiétée que par une menace sur Londres. Napoléon reprendra cette idée avec l'organisation du camp de Boulogne.

André CORVISIER

Les opérations militaires dans la Manche en 1778-1779 et la défense de la rade de Cherbourg.

Après l'incident de la "Belle-Poule" le 17 Juin 1778, la guerre est déclarée entre la France et la Grande-Bretagne le 10 juillet 1778. A cette date, la plus grande partie de la flotte française est stationnée à Brest, une escadre vient d'arriver en vue de New-York, tandis que son ennemie est obligée de maintenir deux escadres aux Etats-Unis et une escadre dans la Manche pour en conserver la maîtrise.

La Manche devient le grand théâtre d'opérations navales. C'est une mer "peu fréquentée et presque point connue des officiers" de la marine française. Elle en est même la mal-aimée. Aucun port, à l'est de son entrée, ne peut servir de refuge aux vaisseaux de ligne; seules, quelques frégates peuvent relâcher dans de petites rades protégées, telles Saint-Malo, Le Havre. L'amiral d'Orvilliers, dès 1778, n'osera pas s'y engager. En 1779, il réclamera d'urgence les pilotes promis car, dit-il "nous naviguons comme au hasard et sans connaissance des dangers et des courants de la côte". Les atterrages de nos colonies sont mieux connus que ceux de la Manche.

Par contre, la marine britannique sillonne constamment cette mer; elle y a ses ports, ses arsenaux (Portsmouth, Plymouth), ses rades (Spithead, Torbay, les Downs); elle y entretient une escadre; elle dispose de refuges dans les îles à l'ouest du Cotentin.

Toutes les opérations navales et militaires menées en 1778 et 1779 n'aboutissent à rien. La Manche est ensuite abandonnée aux Britanniques qui ont toutes facilités pour quitter tranquillement leurs ports et envoyer des escadres sur les côtes d'Espagne, sur celles des Etats-Unis et aux Antilles.

Ces évènements ne font que confirmer ce que demandaient depuis plusieurs années certains esprits éclairés:

la création en Manche d'un "port du Roi" capable d'abriter des vaisseaux de ligne et soustraire cette mer au contrôle absolu des Anglais. Le choix, après de nombreuses discussions, des rivalités de personnes et de services (Marine, Génie, Ponts-et-Chaussées) se porte sur CHERBOURG, alors modeste port marchand. Mais, quelle priorité à donner aux travaux ? ceux de la ville, de la rade, du port de commerce ? Ce n'est qu'en 1783 qu'un projet définitif est adopté permettant de fermer la rade; il sera encore modifié en 1788 et les travaux ne se termineront qu'en 1853.

Général FONTENEAU.